

La Voix du Conseil

Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bucil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Sainte-Suzanne Tel: 02 43 01 40 10- mèl: contact@ste-suzanne.com

Chammes cl: 02 43 01 40 65 mèl: contact.chammes@ste-suzanne.com

Juin 2022 n° 78

Ce journal a été imprimé par nos soins le 23 mai

Laëtitia Lebouvier : une nouvelle secrétaire à la mairie de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Un nouveau changement est en cours dans les services administratifs de la Mairie avec l'arrivée de Laëtitia Lebouvier au secrétariat, depuis le 02 mai dernier. Elle succèdera à Evelyne Prudhomme, qui après 20 ans de services comme secrétaire à la mairie de Chammes et à la suite de la fusion des communes de Chammes et Sainte-Suzanne, elle a assuré les missions d'assistante à la gestion administrative et financière de la commune nouvelle et du CCAS.

Mme Prudhomme fera valoir ses droits à la retraite le 1^{er} octobre prochain.

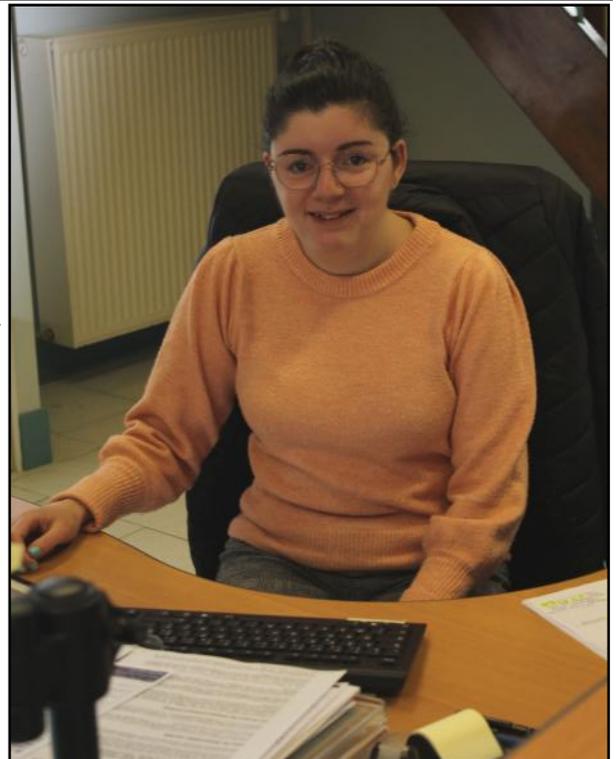
Jeune mayennaise, originaire de Mézangers, elle est issue de la formation M.A.C.T. « métiers administratifs des collectivités territoriales » dispensée par le Campus Haute-Follis de Laval.

Après des expériences concluantes, en tant que secrétaire de mairie au sein du service remplacement du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Mayenne, durant plusieurs mois, Laëtitia Lebouvier a donc rejoint l'équipe du personnel municipal de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Elle assurera les fonctions similaires de Mme Prudhomme et prendra également en charge le suivi de la communication :

(site internet, réseaux sociaux, Intranet...) en lien avec M. Le Roy.

la partie assistante « administrative » de prévention en lien avec M. Gallienne (assistant de prévention – partie opérationnelle/technique) ainsi que le respect des modalités du RGPD (règlement général à la protection des données) en lien avec notre prestataire E-Collectivités.



Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la collectivité !

Élections législatives

Un moment important de la vie démocratique française va se dérouler dans la continuité des élections présidentielles avec les élections législatives les 12 et 19 juin 2022. Ces élections interviennent après un taux d'abstention et de bulletins blancs record de 30% lors des élections présidentielles.

Ce nouveau vote où chacun a le devoir d'exprimer son droit civique va déterminer pour les cinq ans à venir toutes les évolutions sociétales, juridiques et fiscales. Des décisions importantes sont à venir concernant notre vie quotidienne dans un contexte international qui va avoir des répercussions importantes et ce dès les prochains mois durant lesquels la nouvelle assemblée sera appelée à légiférer.

Une nouvelle fois avec l'ensemble du conseil municipal, j'invite tous les Suzannais et Camélésiens, à se déplacer pour s'exprimer lors de ces élections qui se tiendront les dimanches 12 & 19 juin. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Bureau de vote de Sainte-Suzanne salle des Fêtes Fernand Bourdin, bureau de vote de Chammes Mairie annexe.



Alors que l'été se profile à l'horizon nous allons enfin retrouver, après deux années d'abstinence, tous ces moments d'animations et festifs qui font résonner la vie de notre commune comme la fête de la musique, le bal des pompiers, le feu d'artifice du 13 juillet, les vide-greniers, la fête de la Libération de Sainte-Suzanne-et-Chammes et bien d'autres.

Dans le même temps un autre projet se met en place, celui du regroupement pédagogique pour préparer la rentrée scolaire de septembre 2022 de toutes les classes de l'école primaire au sein du site de Sainte-Suzanne. Une décision qui fait suite à un cycle de concertation et de rencontres avec l'équipe enseignante, l'inspection académique, les élus du conseil municipal, les parents d'élèves et plus récemment lors d'une réunion publique le 12 mai avec les habitants de Chammes concernés en premier lieu par cette évolution.

Par cette nouvelle organisation, il s'agit tout d'abord d'accompagner la mise en œuvre du projet pédagogique de l'équipe enseignante, une première évolution a eu lieu avec le projet d'école numérique par la dotation de matériel informatique en 2021. Il s'agit également aujourd'hui de mieux répondre aux règles de sécurité pour l'accueil des enfants et d'engager les travaux devenus urgents et nécessaires pour que ceux-ci bénéficient d'une scolarité dans les meilleures conditions possibles.

Un budget de travaux de rénovation a été validé lors du vote du budget municipal 2022, les premiers travaux ont commencé et vont se poursuivre tout l'été pour accueillir en septembre l'ensemble de tous les enfants scolarisés à l'école primaire de Sainte-Suzanne-et-Chammes.

Les parents d'élèves vont être associés à ce déménagement des classes du site de Chammes sur le site de Sainte Suzanne. Un projet de journées citoyennes est en préparation pour que toutes les personnes qui souhaitent être associées à cette démarche puissent y participer.



Conseil municipal du vendredi 13 mai

Le conseil municipal convoqué le lundi 9 mai 2022 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 13 mai 2022 en présence de 17 élus sur les 19 élus qui composent l'assemblée communale.

La séance a débuté avec la désignation du secrétaire de séance en la personne d'Aline Davoust.

Lors de cette séance suite à la démission d'une conseillère municipale Mme Isabelle Joyeau, il a été procédé à l'installation d'une nouvelle conseillère en la personne d'Anne de Jenlis.

Après l'adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 8 avril plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

Décision Modificative :

prise en charge rénovation des luminaires 2020

Clôture des régies (photocopies – droits de places et divers) sans activités depuis plusieurs années.

Remboursement des frais d'électricité de la salle de l'Aiguison auprès de Mayenne Habitat et reprise du contrat au nom de la commune.

Mise en place d'une convention concernant l'entretien d'une haie communale sur le domaine privé.

Attribution de subventions aux associations, adoption et mise en place d'un règlement et de la charte républicaine.

Lancement de la consultation : location ou achat de système d'impression pour le renouvellement de contrat.

Plusieurs points d'information ont été abordés sur les travaux en cours de la commune avec la fin du chantier de la Régie des Eaux dans les lotissements de Sainte-Suzanne et chemin de la Pageotière, les premiers travaux de sécurisation de la cour d'école de Sainte-Suzanne, le lancement d'enquête publique pour des chemins ruraux sur Chammes et Sainte-Suzanne (certains dossiers étaient en attente depuis plusieurs années). Le lancement des procédures d'acquisition de parcelles de terrain à Chammes pour un futur lotissement, à Sainte-Suzanne sur la poterne dans le cadre du projet de jardin remarquable et versant sud auprès de la chapelle Saint-Eutrope a été validé et va être engagé.

Enfin, il a été annoncé l'arrivée d'un nouvel agent municipal aux fonctions de secrétaire de mairie en la personne de Laëtitia

Lebouvier qui a pour mission de succéder à Evelyne Prudhomme secrétaire de mairie en charge de la mairie de Chammes et du CCAS et qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Vous pouvez retrouver tous les comptes rendus du Conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste.suzanne.com>

Permanence des élus - le Maire de Sainte Suzanne et Chammes et le Maire Délégué de Chammes : reçoivent sur rendez-vous, la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

Nos élus sur le terrain : Pascal Guerveno



Nous sommes arrivés à Sainte-Suzanne fin 1981 et nous avons 3 enfants. En 1986 j'ai pris un engagement de sapeur- pompier au sein du centre de secours de Sainte- Suzanne sous les ordres du lieutenant Moranne Raymond et après de multiples formations j'ai gravi les échelons les uns après les autres et j'ai été nommé adjoint au chef de centre sous le lieutenant Périchet Rémy.

C'est dans cet engagement que j'ai pris connaissance de l'univers des sapeurs-pompiers et des multiples activités aussi bien opérationnelles qu'associatives.

À travers la distribution des calendriers et des interventions j'ai acquis une parfaite connaissance de notre commune et de nos différents secteurs d'interventions. Pour des raisons de santé j'ai dû mettre un terme à cet engagement uniquement sur la partie opérationnelle en 2018 après 32 ans de service.

Depuis de nombreuses années je suis membre de l'amicale et j'ai occupé différentes fonctions (président, secrétaire, trésorier)

Professionnellement j'ai travaillé à SOCOPA ÉVRON pendant 23 ans en tant que chauffeur livreur (transport privé). Ensuite je suis devenu chauffeur routier (transport public) pour une entreprise de la région de Montpellier pendant 14 ans

Après avoir été sollicité par Mr Plot Roger (1^{er} adjoint de Mme Ligot) en 1995, je me suis présenté pour mon 1^{er} mandat de conseiller municipal. Depuis ce premier mandat à aujourd'hui j'ai connu 5 maires : Mme Ligot, Mrs Demeulemester, Dutertre, Morteveille, Galvane (maire actuel).

Vie de la commune : commémoration du 8 mai

C'est sous un beau soleil de printemps que les pompiers, les musiciens, les Camelésiens et les Suzannais, se sont retrouvés sur la place de l'église de Chammes. Le cortège se forme pour aller sur le lieu de la commémoration.

Les pompiers ouvrent le défilé, suivis des musiciens, des porte-drapeaux et de la population. Une fois arrivé au cimetière la gerbe est déposée, puis Mr le maire lit le discours de madame Darrieussecq, secrétaire d'état auprès de la ministre des armées de France.

Une minute de silence a suivi, la sonnerie aux morts a retenti.

Puis le groupe s'est dirigé de nouveau vers le centre du village. Un pot était offert aux participants chez Jean-Paul qui avait servi la table sur le trottoir pour profiter du soleil.





L'Association Musicale de Sainte-Suzanne devait fêter ses 140 ans (1881 – 2021) en avril 2021 mais la pandémie en a décidé autrement ! Après l'orage vint l'embellie... et l'harmonie, en partenariat avec le Comité d'échanges d'Erve et Charmie/Sulzheim, a organisé un grand week-end festif et musical à l'occasion du week-end pascal 2022.

Plus on avance en âge, plus nombreux sont les amis ; nous voulions être entourés des anciens musiciens qui ont quitté nos rangs et des 2 harmonies jumelles, qui nous accompagnent depuis des années, pour souffler nos 140 bougies. Après la longue séparation due aux isolements Covidesques, le plaisir des retrouvailles était intense. Des larmes de joie et de belles accolades ont donné le LA dès le vendredi soir d'un week-end prometteur en amitiés avec de grands A.

Les harmonies de Chouzé-sur-Loire (37) et de Sulzheim (Allemagne) ont fait le déplacement pour étoffer nos rangs et jouer avec nous à l'occasion d'un concert donné en l'honneur de nos publics le dimanche 17/04/2022. Chacune des 3 musiques

avait proposé des morceaux à travailler en amont dans chacun des 3 orchestres et une dernière répétition générale s'est tenue le samedi après-midi pour peaufiner le travail. Ce samedi-là, le plaisir de jouer ensemble s'est poursuivi autour d'un repas et d'une soirée dansante où les instruments n'étaient jamais bien loin pour mettre l'ambiance.

Dimanche, jour du concert, la salle Maxime LETARD a fait le plein et notre chef, Emmanuel DESCOL, qui nous prépare depuis 2 ans a enfin pu nous diriger en public après moult mésaventures l'en empêchant jusqu'alors... Le résultat de cette prestation musicale fut à la hauteur de bien des attentes. Celle d'Emmanuel, en 1^{er} lieu, qui l'a exprimée devant témoins en remerciant les musiciens de Ste-Suzanne par de belles paroles résumées ainsi : « votre groupe est agréable et notamment parce qu'il donne plus qu'il ne prend », celle de notre public qui a su nous le manifester à bien des égards et bien sûr celle des musiciens eux-mêmes emprunt du plaisir du partage musical à tout âge.

À Ste-Suzanne-et-Chammes, nous avons eu la chance de bénéficier du soutien logistique de la municipalité pour poursuivre nos activités malgré les contraintes hygiéniques et la vitalité de notre groupe nous a permis de nous relever de l'épreuve des confinements successifs sans trop de « casse ». Nos copains d'ailleurs ont su le souligner et ont apprécié d'être au sein de ce groupe qui « envoie grave du son » !

Ce rassemblement a aussi permis de mettre à l'honneur Fernand LEGENDRE, le plus ancien Président de notre association encore des nôtres (97 ans), à qui nous avons réservé sa place au premier rang et pour qui tous les musiciens se sont levés pour une salve d'applaudissements bien nourrie. L'émotion était latente à cet instant et que dire de celle qui a enserré le groupe dès les premières notes du Concerto d'Amore joué en l'honneur de Patrick et Guy, nos 2 copains partis trop tôt cette année. Ils étaient bien connus des Chouzéens et Sulzheimais et méritaient ce bel hommage.



La clôture du concert fut enfin l'occasion d'une belle interprétation de l'Hymne européen qui dans le contexte des tensions actuelles était un joli signal donné.

En résumé, un week-end fort en émotions musicales mais pas que...



La vie de la commune : nouvelle bénévole à la bibliothèque

Réouverture de la bibliothèque le mercredi de 10h30 à 12h00, à partir du 1er juin.

Une nouvelle bénévole, Maïlys Cot-Davoust, est la bienvenue dans l'équipe qui ne comptait plus que quatre bénévoles, Jocelyne Dufour, Guislaine Beunaiche, Dany Lefeuvre, pour accueillir les lecteurs et Lucette Faverie pour l'accueil des classes.

Les élèves des deux classes de Sainte-Suzanne-et-Chammes fréquentent régulièrement la bibliothèque Christiane Ligot. Ils peuvent emprunter des livres pour les lire en classe ou avec leurs parents. Ils écoutent avec plaisir les histoires racontées par les bénévoles. Ils aiment surtout découvrir un nouveau « raconte-tapis ». Cette année ils pourront à nouveau participer au Prix Bull'gomme organisé par la BDM.

Ce prix consiste à demander à tous les lecteurs de 7 à 12 ans du département de lire une sélection de 10 bandes dessinées, puis de voter pour leur album préféré.

Pour les lecteurs, comme dans les médiathèques du réseau, l'inscription est payante au tarif de 13€ par an et par foyer (gratuité pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires de minima sociaux sur présentation d'un justificatif) et permet :

- l'emprunt de 12 documents (tout support confondu) par personne pour une durée de 4 semaines (prolongation possible sur demande)
- le retour des documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.
- la réservation et la possibilité de faire venir les documents des autres bibliothèques
- la consultation de votre compte sur le site Internet suivant : www.lecture.coevrons.fr
- de fréquenter les autres bibliothèques du réseau lecture des Coëvrons.
- Les usagers ont à leur disposition 16 liseuses empruntables et pré-chargées de livres numériques libres de droit.

Une large offre numérique est également disponible sur *La Médi@thèque numérique* de la Bibliothèque Départementale.

Renseignez-vous auprès des bibliothécaires bénévoles.

Horaires de la bibliothèque de Sainte-Suzanne-et-Chammes Mercredi : 10h30-12h00 / Samedi : 10h30-12h30.



Communauté de communes : piscine communautaire Jean Taxis 02-43-01-41-32

LES HORAIRES

Du 8 juillet au 31 août

- Du mardi au dimanche de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00, fermé le lundi

Du 31 mai au 7 juillet

- Les mardis et jeudis de 17h30 à 19h00, le mercredi de 15h à 17h
- Le samedi de 14h30 à 18h00, le dimanche de 10h00 à 12h30

LES ACTIVITÉS

Du 8 juillet au 31 août

Aquagym

- Les mardis et jeudis de 19h15 à 20h00

Du 31 mai au 7 juillet

Cours de natation enfant (Sur inscription au 07-86-76-76-43 ou sports@coevrons.fr)

- le mardi de 17h00 à 17h45, le mercredi de 14h00 à 14h45

Aquagym

- Les mardis et jeudis de 19h à 19h45

LES TARIFS 2022

- Enfant de moins de 3 ans... Gratuit, entrée enfant 3 à 17 ans... 2.30 €, entrée adulte... 3.90 €
- Carte 10 entrées enfant... 20.00 €, carte 10 entrées adulte... 33.00 €
- Séance aquagym... 6.50 €, cours natation enfant (à l'unité)..... 6.00 €





LE BAL POPULAIRE DES POMPIERS DU 13 JUILLET EST DE RETOUR

Après 2 ans d'absence, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sainte-Suzanne-et-Chammes relance, sous une nouvelle formule, le bal populaire avec repas (boissons non comprises).

mercredi 13 juillet 2022:
« Soirée COPPA »

On vous attend à partir de 19h00 sur le parking de la Butte-Verte à SAINTE-SUZANNE.

Pour les réservations, appelez :

MARTEAU Magali 06 87 79 99 89 ou MORIN Jean-François 06 08 49 17 46

Tarifs : 18 € par adulte (kir + entrée + plat + fromage + dessert + café + bal)
10 € par enfant (-12 ans) (Plat + fromage + dessert + jus de fruit)

Petite nouveauté cette année:

Pour toute personne désirant venir au BAL POPULAIRE après le feu d'artifice de la commune, une entrée de 2 € vous sera demandée (-12 ans : gratuit)

ALORS VENEZ NOMBREUX et TRÈS RAVIE DE VOUS REVOIR !!!!



La Présidente de l'Amicale
MARTEAU Magali

Soutenons nos commerçants : reprise de l'activité à la "Cabane"

Après une interruption de sept mois, la Cabane a fait sa réouverture en douceur, avec un grand plaisir partagé, si l'on en croit nos clients, avec des horaires différents, pour faciliter la vente.

Le vendredi, le samedi et le lundi midi, le service se fera uniquement le midi et aucun service le soir.

Pour le dimanche le service se fera toute la journée, pour des raisons techniques nous ne prendrons

pas de réservations.

Nous vous remercions de votre confiance.

Nous souhaitons privilégier la vente à emporter.

Pour la vente à emporter, merci de réserver au 06-11-32-58-01.

Nous serons, évidemment, ouvert le mercredi 13 juillet, comme auparavant, à l'occasion du feu d'artifice de la commune, vous serez les bienvenus.

N'hésitez pas à venir consulter notre page Facebook, pour avoir des nouvelles régulières de notre activité.

Pour la Cabane, Jean-Michel et Valérie.



Hôtel Beauséjour**
Restaurant Traiteur
Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

Vivéco Annie

HORAIRES
Du Lundi au Samedi :
8h-13h/16h-19h30
Fermé le mercredi
(sauf 15 juin au 15 sept.)

02 43 01 97 92 Dimanche et Jours fériés : 8h-13h
24 bis rue des Coëvrans - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

06 15 67 69 75
david.perichet@adpelec.fr adpelec.fr
53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

Vie de la commune : réunion publique RPI de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Une bonne vingtaine de personnes et 5 conseillers municipaux étaient présents à cette réunion pour le déplacement de la classe de Chammes vers le site de l'école publique de Sainte-Suzanne, après des réunions avec les élus, l'inspecteur de circonscription, les représentants des parents d'élèves. Le maire a expliqué les raisons du déplacement de cette classe : L'isolement de l'institutrice. La vétusté des bâtiments relevée par les parents d'élèves dans les courriers adressés en mairie. La volonté des enseignantes de se regrouper. Les différents coûts de chauffage, de personnel, entretien des locaux ...etc.



Il a été bien expliqué que ce n'est pas pour une seule de ces raisons que cette décision a été prise, mais pour l'ensemble de ces raisons que le conseil municipal a pris cette décision.

Le dialogue s'est ensuite installé, chacun pouvant à tour de rôle poser des questions ou apporter des informations complémentaires au débat.

La garderie dans les locaux de Chammes sera maintenue le soir, si le nombre d'enfant reste suffisant, toujours pour minimiser les coûts de personnel, il n'est pas concevable de mettre du personnel municipal à disposition, pour un seul enfant, par exemple.

Après une heure et demie de questions, réponses, plus personne n'ayant rien à ajouter, la réunion a été close.

Des réponses ont été apportées, bien sûr, elles ne sont pas toujours celles que l'on souhaitait, mais les circonstances font que parfois, il n'y ait pas beaucoup d'alternative.

Des projets de rénovations des bâtiments de l'école de Sainte-Suzanne sont en cours, déjà un petit rafraîchissement pour la rentrée de septembre. Une journée citoyenne sera proposée aux Camélésiens et Suzannais afin de donner un coup de main au déménagement et les petits travaux nécessaires pour la rentrée.

La commune doit se rapprocher de Mayenne Habitat pour le rachat du bâtiment qui donne sur la cour de l'école, afin de pouvoir poursuivre l'aménagement de l'école et améliorer les conditions de travail de l'équipe enseignante et le bien être des enfants.

Vie de la commune : le musée de l'auditoire en chantier



Nouveau pavage de la cour du musée côté rue Jean de Bueil

Lors du vote du budget de mars 2022 le conseil municipal a validé le lancement des travaux de restauration et de réaménagement du musée de l'Auditoire. Un projet qui prévoit d'améliorer l'accessibilité du public avec un accueil et un espace boutique plus spacieux, un point accueil vélo, des toilettes pour personne à mobilité réduite. La muséographie sera revue pour une meilleure mise en valeur des collections exposées et du parcours de visite. Ce chantier va faire l'objet d'un plan de financement avec d'autres partenaires et s'étalera sur l'année 2022 pour une réouverture au printemps 2023.

Les travaux de peinture des huisseries, et le pavage de la cour ont été réalisés, il reste à mettre en place le réaménagement de l'accueil et des salles d'exposition ainsi que la création d'une salle consacrée aux deux dernières guerres mondiales. Le futur aménagement du musée prévoit également une salle de médiation pour l'accueil de scolaires, de groupes et de manifestations en petit format,

(conférences, soirées contées, spectacles, ...).

La nouvelle muséographie en cours d'élaboration par Solène Gandanger, responsable du service patrimoine de la commune fera l'objet d'une présentation en commission « Patrimoine, Tourisme et Culture ». Devant l'importance de ce projet de rénovation du musée et le temps nécessaire aux travaux, il n'y aura donc pas d'ouverture au public cet été.



Programme du mois de juin du CIAP

WEEK-END « RENDEZ-VOUS AUX JARDINS »

• Animation nature : « Figurines de chevaliers et de jardiniers »

Devant le petit jardin d'inspiration médiévale, l'illustratrice nature Marie-Line Brunet accompagne le public familial au cours d'un atelier de création de petites figurines végétales. Avec un peu d'astuce et d'imagination, les participants pourront réaliser à partir d'éléments naturels récoltés sur le site ou bien apportés par l'intervenante de petits chevaliers ou jardiniers à rapporter à la maison,
dimanche 5 juin de 14h à 18h, cour de la forteresse, entrée libre



• Visite commentée de la forteresse

La forteresse de Sainte-Suzanne, un monument médiéval ? Assurément ! L'imposant donjon roman, la porterie médiévale et les remparts offrent de beaux exemples d'architecture que le médiateur vous contera dans les moindres détails. Il s'attachera également à replacer le site dans la durée en évoquant les aménagements du nouveau logis bâti au début du 17^e siècle par Guillaume Fouquet de la Varenne, confident du roi Henri IV.
Dimanche 12 juin à 15h30, cour de la forteresse, tarif : 2€

• Stage d'initiation à la taille de pierre

Organisé cette année dans le cadre des Journées Européennes de l'Archéologie, le stage d'initiation à la taille de pierre offre aux participants l'opportunité d'expérimenter l'art et la manière de travailler le tuffeau. Grâce aux conseils avisés de Dominique Dubuisson et aux outils mis à disposition, les stagiaires pourront réaliser le temps d'un week-end un motif inspiré de la façade du logis ou bien laisser libre cours à leur imagination.

*Samedi 18 et dimanche 19 juin de 14h à 18h, sur inscription au 02 46 58 13 00, prévoir des vêtements adaptés
Tarifs : 30€, 15€ (pour les deux demi-journées)*

WEEK-END D'INAUGURATION DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE

La présentation de l'exposition temporaire est accompagnée d'animations afin d'offrir au public une approche vivante et conviviale des différentes facettes du territoire des environs de Lassay-les-Châteaux.

• Présentation de l'exposition temporaire : « Aux confins du Maine et de la Normandie, Lassay et son territoire »

Au cœur des espaces de présentation, les commissaires de l'exposition détaillent au public sous la forme d'interventions régulières et d'échanges spontanés toutes les facettes d'un territoire rural doté d'une belle diversité de patrimoines. Pour l'occasion, ils dédicacent l'ouvrage de référence qui synthétise le fruit de nombreuses années de recherches et d'études sur le terrain,
Dimanche 26 juin de 14h à 18h, 2^e étage du CIAP, entrée libre

• Dégustation gourmande

L'ancien canton de Lassay-les-Châteaux perpétue encore aujourd'hui des pratiques culinaires qui s'inscrivent dans le champ du patrimoine dit immatériel. Une dégustation autour de cidre et de jus de pomme/poire élaborés par le musée du cidre est proposé gratuitement au public. Par ailleurs, une centaine de « tourquettes », petite pâtisserie moelleuse spécialité du territoire attendent les premiers visiteurs gourmands dans la cour de la forteresse (dans la limite des stocks disponibles).

Dimanche 26 juin de 14h à 18h, cour de la forteresse, entrée libre



• Animations famille et jeune public

L'équipe des médiateurs du château accompagne tout au long de ce week-end inaugural le jeune public et plus généralement les familles sous la forme de séquences d'animation autour des patrimoines de l'ancien canton de Lassay. Parcours ludique, mini-ateliers de création et autres surprises attendent les petits visiteurs dans les salles d'exposition.

Samedi 25 juin de 14h à 18h, dimanche 26 juin de 14h à 18h, cour de la forteresse, entrée libre

• Démonstration du travail du torchis

Artisan-formateur dans la restauration du bâti ancien, Dominique Baffous'installe dans la cour du château et transmet au public sa passion pour les techniques autour du torchis. Au cours de l'après-midi, elle anime un atelier de construction et présente en fin de journée une structure de torchis achevée qui a vocation à demeurer en place jusqu'à la fin de l'été.

Dimanche 26 juin de 14h à 18h, cour de la forteresse, entrée libre

PEINTURE - VITRERIE
RAVALEMENT de FAÇADES
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS
DAVOUST DÉCORS
02 43 01 44 17
12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

TAXI TAXIS & MINIBUS LAMY
A.S.T.S. sarl
02 43 01 47 68
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
taxi.lamy@orange.fr

AMBULANCES & VSL LAMY
A.S.T.S. sarl
ZA des Coëvrons
53270 Ste SUZANNE & CHAMMES
02 43 01 40 01
Tous transports assis ou allongé
Agrément N°531272010 - Sarl au capital de 10 000,00€
Siret 519 328 819 000 15 - APE 8690A
taxi.lamy@orange.fr

Photos aériennes prises d'hélicoptère à l'occasion du contrôle des conduites de gaz



Animations du mois de juin à Sainte-Suzanne-et-Chammes

Bibliothèque :

Ouverture le samedi matin de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 10h30 à 12h00, le pass sanitaire n'est plus exigé.

Dimanche 05 juin

10h/18h vide-greniers dans la cité (Médiéville 53).

10h17/ 10h42 Passage de l'association « Les Motards ont du Cœur »

15h promenade des moulins rendez-vous office de tourisme.

Mercredi 08 juin:

Randonnée pédestre FTS à Épineux-le-Chevreuil.

14h00 Rendez-vous : place de l'église : petite randonnée 8km.

14h00 Rendez-vous : place de l'église : grande randonnée 11km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage.

Samedi 11 juin :

Ouverture de la Mesnie Clairbois.

dimanche 12 juin :

Ouverture de la Mesnie Clairbois.

1er tour des élections législatives

Lundi 13 juin :

collecte de sang à Évron salle du trait d'union de 15h30 à 19h sur rendez-vous inscription : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Vendredi 17 juin :

20h30 Fête de la musique Médiéville 53

dimanche 19 juin :

2ème tour des élections législatives

14h30 à 16h passage d'une vingtaine de mobylettes de l'association Burn Out.

Mercredi 22 juin:

Randonnée pédestre FTS à L'Huisserie (randonnée pique-nique)

10h00 Rendez-vous : place de la mairie : petite randonnée 8km

10h00 Rendez-vous : place de la mairie : grande randonnée 12km vous à 09h30 parking de covoiturage

Samedi 25 juin:

20h30/23h00 la nuit romantique des « Plus Beaux Villages de France »

Samedi 2 juillet:

14h00 à 17h00 animation jeunesse des Coëvrons « Hors les murs » salle Maxime Létard.

Dimanche 03 juillet :

10h/18h Fête de la communauté Saint-Barnabé en Charnie Parc de la Butte-Verte.

10h randonnée pédestre avec une participation de 1€, un verre est offert à l'issue, repas champêtre, animé par Jean Pié-Pié, organisé par le comité des fêtes de Chammes (terrain de football)

15h promenade des moulins rendez-vous office de tourisme.

Mercredi 06 juillet:

Randonnée pédestre FTS à Saint-Fraimbault-de-Prières

14h15 Rendez-vous : au barrage : petite randonnée 8km

14h15 Rendez-vous : au barrage : grande randonnée 12km ou rendez-vous à 13h30 parking de covoiturage

14h30 à 16h00 et 16h30 à 18h Animations médiévales Animhisto Parc de la Butte-Verte« les rois guerriers» Médiéville53

La nuit romantique des Plus Beaux Villages de France

La nuit romantique des plus Beaux Villages de France le 25 juin

20h45 : vente des roses devant l'office du tourisme.

21h00 : devant Cabane : saynète de la Mesnie Clairbois.

21h30 : au manoir.

21h45 : Accompagnement musical textes Frédéric Borsarélo

22h00 : Sortie du Manoir.

22h10 : Château : Gardes devant la porte, chant devant le donjon et combat pour une belle entre 2 chevaliers.

22h30: FIN



FÊTE DE LA MUSIQUE

VENDREDI 17 JUIN 2022

DANS LA CITÉ

DE SAINTE-SUZANNE

A partir de 21h00

Organisée par Médiéville 53

Médié
Ville

Notre histoire : Le VVF une histoire de 50 ans.

En juillet 1971, le VVF (Village Vacances Familles) de Sainte-Suzanne est inauguré sur l'emplacement des Grands jardins. Les élus avaient parié sur le développement touristique pour résister à l'exode rural qui vidait le canton de sa population et appauvriissait son économie. Il aura fallu six ans au maire de l'époque, Louis Morteveille (maire de Sainte-Suzanne de 1965 à 1977) et à son conseil municipal pour réaliser le projet que la commune à elle seule ne pouvait financer. Des années furent nécessaires pour négocier l'achat des terrains (3,5 ha) et obtenir les subventions pour réaliser le chantier (financé à 50% par la Caisse des dépôts, 25% par l'Etat, et 25% par un prêt de 30 ans). L'autre défi à relever était de convaincre l'association VVF de venir s'installer à Sainte-Suzanne. Malgré l'intérêt du site et de la campagne environnante, la capacité d'attirer des estivants dans une région peu ensoleillée, loin de la mer et de la montagne, restait problématique. Le pari était risqué et pour la commune et pour l'association VVF. La ténacité de la municipalité réussit néanmoins à persuader l'association VVF de s'implanter à Sainte-Suzanne. La concession d'exploitation lui fut accordée pour 30 ans en contre



partie d'un loyer annuel qui permettait à la commune de rembourser ses emprunts. L'association VVF prenait en charge la construction et la gestion du VVF de Sainte-Suzanne qui devenait alors le premier village vacances familles en milieu rural au nord de la Loire.

Les travaux de construction de 40 gîtes familiaux furent lancés en 1968. Chaque appartement comprenait une kitchenette équipée, une salle de séjour, une ou deux chambres d'enfants et une salle d'eau avec douche. Soit un total de 235 lits. Le loyer de la location à la semaine restait modeste. Les vacances à la campagne étaient considérées comme des vacances « à rabais », à défaut de ne pas pouvoir aller à la mer ou à l'étranger. Il fallut donc se creuser la tête pour promouvoir le site et proposer une offre d'animations et de loisirs. Des idées émergèrent, certaines se réalisèrent comme la construction de la piscine en 1976, de la salle des fêtes en 1980, le balisage de chemins de randonnées, les visites guidées, la création d'un office d'accueil, l'implantation d'un terrain de basket et de tennis, la création d'un golf miniature, l'ouverture

d'un marché de produits fermiers tous les lundis, et d'artisanat d'art. Les nombreuses fêtes d'été d'alors comme les kermesses, assemblées, comices agricoles, concours de pêche, et bals du 14 juillet étaient l'occasion de réunir les estivants venus essentiellement du Nord de la France et de la région parisienne, à la population locale.

Dans son histoire, le VVF ne s'est pas limité à l'accueil d'estivants. En 1978 à l'époque de la construction de l'autoroute, il servit d'hébergement aux familles qui travaillaient sur le chantier. En 1990, il permit d'accueillir, pendant trois mois d'hiver, une vingtaine de familles roumaines tziganes qui fuyaient la Roumanie de Ceaucescu. En 1993, pendant la guerre dans l'ancienne Yougoslavie, des familles bosniaques y trouvèrent refuge.

Au tournant des années 2000, force est de constater que les bâtiments ont vieilli. Ils ne sont plus aux normes ni au goût du jour. Les ardoises en fibrociment contiennent de l'amiante, les logements manquent d'espace, les taux de remplissage chutent. Il faut rénover. En novembre 2004, la commune met le site à la disposition de la Communauté de communes d'Erve et Charnie, aujourd'hui reprise par la communauté de communes des Coëvrons. Les travaux de rénovation et la construction de nouveaux chalets en bois ont lieu entre 2009 et 2010 pour un coût de 2,2 millions d'euros. L'an dernier, la 3C a réalisé d'importants travaux de rénovation de la piscine.



Directrices et directeurs du VVF : Madame Ginette Bouat, Madame Dominique Lefort, Madame Monique Pommier, Madame Mariette Moreau, Monsieur Patrick Le Moing, le dernier arrivé en 2022 est Monsieur Jean-Michel Delmée.